



Conditions pour percevoir une Pension de reversion

Par **valerie**, le **08/11/2013 à 16:15**

Bonjour, dans quelles conditions peut on toucher une pension de reversion. En effet mon ex mari est décédé et je ne sais pas si j'y ai droit. Merci de votre réponse

Par **Marion3**, le **08/11/2013 à 17:26**

Bonjour, Même si vous êtes remariée, et même si votre ex-époux était remarié, vous avez peut-être droit à la pension de reversion. Tout dépend de vos revenus. Contactez la CARSAT. Cdt

Par **amajuris**, le **08/11/2013 à 17:43**

bsr, cela dépend également du type de retraite. Les conditions pour obtenir une pension de reversion dépendent selon qu'il s'agit du régime général salariés ou retrait complémentaire... etc... Cdt